

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences



**IMA France, Association Internationale de Gestion Financière  
Section française de l'Institute of Management Accountants**

### ***Editorial de Jean-Pierre COLLE Président d'IMA France***

C'est avec fierté que je prends les rênes d'IMA-France à la suite d'Alain Dorison qui a beaucoup apporté à notre association par sa compétence, son dynamisme et son réseau de relations.

La formule IMA-France est sans égale. Elle repose sur les ingrédients suivants :

- des thèmes d'actualité : normes IFRS/IFRIC, directives européennes, nouveaux textes du CNC et du CRC, règlement général et recommandations de l'AMF, nouveaux instruments financiers, renforcement du contrôle interne en liaison avec la loi Sarbanes-Oxley, prévention des difficultés des entreprises, actualité fiscale, enseignements tirés d'une opération majeure de rapprochement d'entreprises,
- les meilleurs spécialistes pour traiter ces thèmes : auditeurs, avocats, directeurs comptables, directeurs financiers, hauts fonctionnaires,
- des conférences organisées sous forme de petits-déjeuners débats, dans des hôtels confortables situés au centre de Paris,
- un timing immuable, favorisant les lève-tôt, mais permettant à chacun de commencer sa journée professionnelle à une heure raisonnable,
- un taux de participation important, dépassant souvent 100 personnes par conférence.

Sans compter l'accueil réservé à nos membres par notre Déléguée Générale, Anne-Marie Nordmann, ainsi que la compétence de notre Trésorier et spécialiste en technologie de l'information, Jacques Bébien. Grâce à ce dernier, nous disposons d'un site Internet fonctionnel, donnant la possibilité de consulter les annonces des conférences, de s'y inscrire à l'aide des formulaires en ligne, et de télécharger de nombreux supports de conférences.

Ainsi, en 2006, notre association est demeurée très active en organisant une vingtaine de conférences sur des thèmes au cœur des préoccupations des entreprises, qui ont attiré plus de 1800 participants.

La performance d'IMA-France est remarquable si l'on tient compte de la multiplication des associations et organismes de formation concurrents qui traitent peu ou prou des mêmes thèmes.

Elle doit beaucoup à l'action de son Conseil d'administration, qui s'est enrichi récemment de cinq personnalités de premier plan :

- Sophie Baranger, directrice des affaires comptables de l'AMF.
- Bernard Chesnais, avocat associé de SALANS.
- Roderick Devlin, associé de KPMG.
- Patrice Marteau, Président d'Acteo.
- William Nahum, Président de l'Académie des sciences et techniques comptables et financières.

Ce succès est également dû au COC (Comité d'Orientation des Conférences) qui se réunit environ 5 fois par an pour définir les thèmes et le calendrier des conférences. Ses membres sont : Sonia Bonnet-Bernard, Bernard Chesnais, Eric Dard, Emmanuelle Guyomard, Jean-Pierre Lagrange, Annie Mersereau, Maurice Nussenbaum, Laurence Rivat, Isabelle Sapet.

Avec l'aide du Conseil d'administration et notamment de son Vice-président, Thierry Karcher, mon principal objectif, au cours de mon mandat, sera d'accroître le taux de participation des entreprises aux conférences.

Au nom du Conseil d'Administration d'IMA-France, je vous remercie vivement de votre fidélité et je vous dis à très bientôt au Grand Hôtel ou au Westin.

Jean-Pierre Colle  
Président d'IMA-France

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences



### IMA France, Association Internationale de Gestion Financière Section française de l'Institute of Management Accountants

IMA France remercie les conférenciers pour la qualité des interventions, ainsi que les entreprises et organismes : L'Autorité des Marchés Financiers ; CBRE Valuation ; CDC Capital Investissement ; Deloitte ; Ernst & Young ; Grant Thornton ; Groupe Bouygues ; HOCHTIEF Société d'Avocats ; IASB ; Ixis Securities ; Mazars ; OCDE ; Ricol Lasteyrie & Associés ; SALANS Société d'Avocats ; Société Générale ; Université d'Angers.

#### Les thèmes des conférences 2007 :

- Principales innovations fiscales pour les entreprises à compter du 1er janvier 2007
- Les cessions de créances restent-elles possibles en IFRS ?
- Concessions
- La Déclaration de Soupçon : quels enjeux pour les professionnels ?
- Présentation des états financiers en IFRS : la fin annoncée du compte de résultat
- Directive Transparence : Quelles nouvelles obligations pour les sociétés cotées
- Informations Financières IFRS : se préparer aux nouveautés de l'exercice 2007 (IFRS 7, IAS 1)
- Quels assouplissements attendre sur la justification des prix de transfert ?
- « How fair is Fair Value » ?
- Loi de Sécurité Financière : comment concilier les obligations réglementaires avec un dispositif de contrôle interne pertinent ?
- Actualités IASB
- Problématiques comptables liées à l'immobilier
- Les challenges du traitement IFRS des activités abandonnées ou destinées à être cédées
- Comment sécuriser l'information financière dans les opérations de LBO ?
- Nouveautés IFRS : impact sur l'arrêté des comptes 2007
- Recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers sur l'information financière 2007

#### Conférenciers :

- Marc Auberger
- Sophie Baranger
- Charles Blandigneres
- Philippe Danjou
- Thierry Dartus
- Dominique Dedieu
- Lionel Escaffre
- Denis François
- Jacques de Greling
- Emmanuelle Guyomard
- Sandra Hazan
- Isabelle Henqoat-Fauvel
- Jean-Louis Lebrun
- Eric Quentin
- Laurence Rivat
- Jean-François Sablier
- Arnaud de Saint Ours
- Isabelle Sapet
- Caroline Silberstein
- Dominique Thouvenin
- Gilles Zancanaro

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 16 janvier 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS**

Conférencier :

**Eric Quentin**

Avocat Associé

**HOICHE Société d'Avocats**

Thème :

### **Principales innovations fiscales pour les entreprises à compter du 1er janvier 2007**

L'année 2006 aura été particulièrement riche en innovations fiscales, dont certaines seront plutôt bien accueillies par les entreprises.

Ainsi, les projets de loi de finances pour 2007 et de loi de finances rectificatives pour 2006 qui sont actuellement débattus au Parlement, prévoient d'instaurer un nouveau régime de déductibilité des frais liés à l'acquisition des titres de participation, de modifier le régime des plus-values de cession des titres de participation, d'aménager le régime d'intégration fiscale et de mettre en place des mesures visant à lutter contre certains types de fraude à la taxe sur la valeur ajoutée.

Par ailleurs, d'importantes décisions de jurisprudence ont été rendues au cours de l'année 2006 (modalités de report en arrière des déficits, notion d'acte normal de gestion au sein d'un groupe intégré, modalités de détermination de la valeur ajoutée en matière de taxe professionnelle...).

Enfin, le conférencier reviendra sur le nouveau régime de lutte contre la « sous-capitalisation » applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007, les modifications apportées au régime de l'actionnariat salarié (participation, attribution d'actions gratuites...), les nouveautés en matière d'opérations de restructuration et les incidences fiscales des précisions apportées par l'avis n°2006-12 du CNC quant aux modalités de dépréciation des actifs amortissables.

Eric Quentin est avocat associé de Hoche Société d'Avocats. Il est notamment spécialisé dans les domaines des opérations de restructuration et de l'intégration fiscale.

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 30 janvier 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS**

Conférencier :

**Lionel Escaffre**

Professeur associé à l'Université d'Angers

° Commissaire aux Comptes

Thème :

### **Les cessions de créances restent-elles possibles en IFRS ?**

Les cessions de créances, dont la définition juridique est précise en France, font partie des pratiques courantes des entreprises au moyen notamment des opérations de titrisation et de l'affacturage.

Cependant, la norme IAS 39 relative aux instruments financiers semble rendre quasi-impossible toute « décomptabilisation » de créance, en imposant aux entreprises de s'assurer successivement du transfert :

- des droits contractuels aux flux de trésorerie de la créance,
- des risques et avantages rattachés à la propriété de la créance,
- du contrôle de la créance.

Cet examen du transfert repose, d'une part, sur une démarche d'évaluation quantitative des flux de trésorerie fondée sur la notion de variabilité significative et, d'autre part, sur une analyse statistique et économique des risques avant et après la cession juridique.

Aujourd'hui, les pratiques en matière de décomptabilisation de créances ne sont pas homogènes, dans la mesure où l'IAS 39 laisse aux acteurs une large part d'interprétation. En particulier, il est très difficile, au regard de cette norme, de conclure de manière univoque sur la possibilité de décomptabiliser une créance ayant fait l'objet d'une opération de titrisation ou d'un contrat d'affacturage. L'exposé est donc principalement destiné à offrir une contribution en faveur d'un traitement comptable homogène des cessions de créances.

Lionel Escaffre est un spécialiste reconnu des normes IFRS et intervient auprès de nombreux groupes en cette qualité.

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 13 février 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS**

Conférencier :

**Jean-Louis Lebrun**

**Associé MAZARS**

Thème :

### Concessions

La délégation de services publics opérée selon divers cadres juridiques, dont la concession, constitue, de longue date, un moyen privilégié de gestion des prestations fournies aux usagers par l'Etat ou les collectivités locales en Europe et, en particulier, en France.

La distribution de l'eau, de l'électricité et du gaz, la gestion des autoroutes, des aéroports, des ports et de nombreux ouvrages d'art sont opérées dans ce cadre.

La nécessité de réaliser, de financer et de gérer des ouvrages d'infrastructures lourds dans un environnement où l'Etat doit se concentrer de plus en plus sur ces missions régaliennes, limiter son endettement, et optimiser sa performance l'incite à développer de nouveaux modes de partenariat publics/privés. Ainsi le développement de réseaux ferroviaires, la création de nouveaux hôpitaux, de nouvelles prisons et même la réalisation de certains programmes militaires pourraient être effectués selon le modèle du partenariat public/privé.

Cette conférence permettra de réaliser un point complet sur :

- - le contenu et le statut de la récente interprétation IFRIC 12 relative aux concessions ainsi que du projet français relatif aux PPP,
- - les principaux enjeux concrets d'application pour les secteurs et les entreprises concernées (évaluation et amortissement des actifs, traitement des coûts de financement, traduction des obligations de renouvellement, présentation et analyse du profil des résultats, ...).

Elle envisagera également les impacts éventuels de ces opérations sur la présentation des comptes des entités publics concernées.

Enfin, elle fournira un éclairage sur le traitement de certaines problématiques comptables voisines ou connexes examinées à l'IFRIC à l'occasion de l'interprétation concession :

- champs respectifs de l'interprétation IFRIC 4 (droit d'usage des actifs) et concessions,
- prise en compte différenciée, selon les phases du contrat, des résultats sur les contrats de longue durée,
- traitement des « sales and lease-back transactions »,
- traitement des frais financiers relatifs aux ouvrages concernés,
- amortissements des actifs incorporels.

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 6 mars 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS**

Conférenciers :

**Dominique Dedieu**

**Avocate Associée - SALANS**

**Charles Blandigneres**

**Société Générale**

Responsable de la Lutte contre le Blanchiment & Financement du Terrorisme

Thème :

### **La Déclaration de Soupçon : quels enjeux pour les professionnels ?**

Les relations que les avocats, experts-comptables, commissaires aux comptes, conseillers fiscaux, juridiques ou financiers avaient avec leurs clients avant la Directive Européenne du 4 Décembre 2001 étaient avant tout gouvernées par le principe fondamental du Secret Professionnel, en vertu duquel les informations qu'ils détenaient sur leurs clients étaient dites inviolables.

En imposant à ces professionnels une obligation de déclarer leurs soupçons sur l'origine des fonds des opérations dont ils avaient à connaître, cette Directive allait les obliger à se soumettre à une réglementation révolutionnaire au regard de leurs traditions. Grands bastions de résistance à la transparence, ces professionnels devaient ainsi rejoindre les établissements de crédit et institutions financières dans ce dispositif qui les contraint à jouer les « inquisiteurs », et, dans certains cas, les « dénonciateurs ».

Pour imposer ce dispositif aux professionnels français concernés, la Directive européenne a été introduite dans la législation française par la Loi du 11 Février 2004 complétée par le Décret du 26 Juin 2006.

Une avocate, Dominique DEDIEU, associée chez Salans, vous présentera l'inventaire des obligations qui désormais s'imposent à tous les professionnels du Droit et du Chiffre.

Un banquier, Charles BLANDIGNERES, ancien Inspecteur Divisionnaire à la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) Affaires Économiques et Financières, illustrera les difficultés et les limites dans l'action de ces professions et la façon dont elles peuvent coopérer à l'oeuvre commune d'assainissement des transactions internationales.

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mercredi 4 avril 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS**

Conférenciers :

**Gilles Zancanaro**

**Directeur Central Finance Groupe Bouygues**

**Jacques de Greling**

**Analyste financier Ixis Securities**

Thème :

### **Présentation des états financiers en IFRS : la fin annoncée du compte de résultat**

Après l'abandon du projet « Performance Reporting », l'IASB, conjointement avec le FASB, a lancé un projet sur la refonte de la présentation et du contenu des états financiers.

Ce projet se déroule en deux phases :

- La première phase visait à définir quels étaient les états financiers à présenter. Elle a abouti à la publication d'un exposé sondage en mars 2006.
- La seconde phase porte sur la présentation des informations dans les états financiers et notamment la nature des informations à regrouper et celles à dissocier, les totaux et sous-totaux autorisés, le maintien ou non du principe de recyclage des éléments portés dans les capitaux propres et la question de la méthode d'élaboration du tableau de flux de trésorerie (méthode directe ou indirecte).

À l'aube de la publication de la norme définitive sur la première phase, il a semblé important de faire un point sur les évolutions connues ou à attendre de normes qui peuvent modifier sensiblement la présentation de la performance et la lecture des états financiers.

Les conférenciers, après avoir présenté les grandes lignes du projet présenteront le point de vue des analystes financiers et des préparateurs des états financiers.

Ils aborderont notamment la question de l'importance du compte de résultat dans la présentation et l'appréciation de la performance et les conséquences que pourrait avoir la suppression de cet état financier.

Gilles Zancanaro, présentera le point de vue des préparateurs des états financiers.

Jacques de Greling, donnera les attentes des analystes financiers en matière d'outils de mesure de performance.

Les deux conférenciers sont par ailleurs les membres français du groupe de travail international créé par l'IASB et le FASB (JIG).

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 24 avril 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS**

Conférencière :

**Isabelle Hengoat-Fauvel**

**Associée Grant Thornton**

Thème :

### **Directive Transparence : Quelles nouvelles obligations pour les sociétés cotées**

Les modifications du règlement général de l'AMF visant à transposer la directive dite « Transparence » dans notre droit boursier ont été homologuées par un arrêté du 4 janvier 2007.

Ces modifications :

- Définissent les informations réglementées à publier par les sociétés cotées sur Eurolist Paris et leur contenu, en particulier le «rapport financier annuel» et le «rapport financier semestriel» ;
- Introduisent de nouvelles obligations d'informations périodiques pour ces sociétés ;
- Précisent les règles de diffusion et d'archivage des informations réglementées.

Les nouvelles prescriptions sont entrées en vigueur le 20 janvier 2007. Toutefois, leur application obligatoire et complète ne concerne que les périodes commencées après cette date : elle ne vise donc pas les sociétés dont l'exercice comptable en cours coïncide avec l'année civile 2007, qui pourront opter pour un « contenu purement narratif ».

Le but de cette conférence est de :

- Rappeler les nouvelles obligations d'informations périodiques telles qu'elles résultent des modifications du règlement général de l'AMF ;
- Proposer les grandes lignes du contenu purement narratif des informations réglementées à produire au minimum en 2007 par les sociétés dont l'exercice comptable en cours coïncide avec l'année civile 2007 ;
- Préciser les formats à respecter par les sociétés qui publieront dès 2007 Des informations réglementées complètes ;
- Récapituler les informations à publier par les sociétés cotées par voie électronique et au BALO ;
- Montrer l'articulation entre le rapport financier annuel, le document de référence et le rapport annuel ;
- Présenter les modifications additionnelles apportées au règlement général De l'AMF en matière d'informations pro forma.

Isabelle Hengoat-Fauvel est associée responsable technique de Grant Thornton. Elle est membre du groupe du Conseil National de la Comptabilité et du Comité Comptable APE au sein de la CNCC.

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 22 mai 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS**

Conférencière :

**Isabelle Sapet**

**Associée Mazars**

Thème :

### **Informations Financières IFRS : se préparer aux nouveautés de l'exercice 2007 (IFRS 7, IAS 1)**

Compte tenu des engagements pris par l'IASB d'assurer une certaine stabilité du référentiel IFRS jusqu'en 2009, les nouvelles normes et interprétations obligatoires à appliquer en 2007 sont en nombre limité. Toutefois, à l'aube de l'arrêté des comptes au 30 juin 2007, il est apparu important de faire le point des informations financières complémentaires à produire pour le premier semestre et l'exercice 2007, et de donner des exemples pratiques de rédaction à fournir en annexe.

Il en est ainsi de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations financières à fournir » qui remplace la norme IAS 32. Cette nouvelle norme impose notamment une communication accrue sur les risques financiers et la sensibilité du résultat et des capitaux propres à ces risques. Elle doit amener les entreprises à compléter l'information qualitative et quantitative sur les risques financiers, notamment par des outils de mesure de la sensibilité.

De même, la norme IAS 1 a été modifiée pour introduire des informations sur les objectifs et les procédures de gestion du capital, notamment lorsque l'entité est soumise à des contraintes externes en matière de capital minimum.

Au-delà de ces informations financières complémentaires obligatoires, la conférencière fera l'inventaire des autres points d'attention pour préparer la clôture au 30 juin 2007 et anticiper la clôture au 31 décembre 2007. En particulier, elle présentera l'avancement de l'approbation des normes et interprétation par l'Union Européenne : IFRS 8 « Information sectorielle », IFRIC 12 « Concessions »...

Isabelle SAPET, associée Mazars, est membre de l'équipe technique et responsable de l'animation du pôle « Trésorerie d'entreprises ».

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 26 juin 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Westin Paris – 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS**

Conférencières :

**Caroline Silberztein**

**Chef Unité Prix de Transfert OCDE**

**Sandra Hazan**

**Avocat Associé Salans**

Thème :

### Quels assouplissements attendre sur la justification des prix de transfert ?

L'OCDE, autorité de référence en matière de prix de transfert, recommande l'application du principe de pleine concurrence. Celui-ci conduit à comparer les conditions des transactions entre entreprises associées avec des transactions comparables entre parties indépendantes.

Cependant, identifier des transactions comparables qui soient suffisamment fiables ne s'avère pas tâche facile ; sur le banc des comparables, les transactions indépendantes se font rares.

Ce problème de pénurie se pose avec encore plus d'acuité du fait de l'accélération de l'intégration verticale des opérations et de l'émergence au cours des dix dernières années d'entreprises

Les entreprises multinationales subissent des contrôles fiscaux dont les enjeux financiers peuvent être lourds et doivent donc engager des moyens importants pour documenter leurs prix de transfert sans être toujours garanties de l'absence de redressements.

Se pose donc la question de l'avenir des transactions comparables telles qu'on les pratique aujourd'hui :

- Quelles adaptations possibles, voire quelles alternatives ?
- Faut-il passer à d'autres méthodes de prix de transfert ?

Caroline Silberztein, Chef de l'Unité Prix de Transfert de l'OCDE partagera avec l'IMA les réflexions en cours sur la question et nous indiquera les tendances qui devraient aboutir prochainement à une révision des principes de l'OCDE en matière de prix de transfert.

Sandra Hazan, Avocat Associé Salans spécialisé dans la fiscalité des transactions et des prix de transfert exposera les problèmes rencontrés en pratique par les groupes qu'elle conseille.

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 18 septembre 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS**

Conférencier :

**Dominique Thouvenin**

**Associé Ernst & Young**

Thème :

### « How fair is Fair Value » ?

Chaque nouvelle norme IFRS introduit une dose complémentaire de Fair Value (juste valeur) dans les états financiers des entreprises. Cependant, l'IASB ne régulièrement avoir décidé la généralisation de la juste valeur et, en tout cas, n'en a pas justifié la pertinence pour les utilisateurs des états financiers. Le Discussion Paper émis récemment par le Canada sur l'évaluation des actifs lors de leur comptabilisation initiale a provoqué une levée de boucliers contre une telle généralisation.

Il est vrai que l'utilisation de la juste valeur pose des problèmes pour les actifs qui ne sont pas échangés sur des marchés suffisamment liquides et profonds : Quelle est la pertinence, pour l'utilisateur des états financiers, de valeurs calculées avec les méthodes d'évaluation généralement admises, telles que les transactions comparables, les comparables boursiers ou le Discounted Cash Flow?

À cet égard, le normalisateur américain vient de publier la norme FAS 157, intitulée «Fair Value Measurements », qui définit la juste valeur comme une "Exit Value", c'est-à-dire le prix à recevoir ou à payer pour transférer un actif ou un passif. Cette norme divise le Board de l'IASB qui vient à son tour de publier un Discussion Paper sur le sujet.

Dominique Thouvenin donnera sa vision des différentes évolutions possibles des normes IFRS sur le concept de juste valeur. Plus généralement, il tentera de répondre à la question « How Fair is Fair Value » ?

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 25 septembre 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS**

Conférencier :

**Arnaud de Saint Ours**

**Associé Ernst & Young**

Thème :

### **Loi de Sécurité Financière : comment concilier les obligations réglementaires avec un dispositif de contrôle interne pertinent ?**

Le cadre de référence publié en mai 2006 a pour principale ambition de doter les entreprises faisant appel public à l'épargne d'un modèle français établissant les principes généraux de contrôle interne. Ce document a été complété en octobre 2006 par un guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière publiée par les émetteurs.

Le 22 janvier 2007, l'AMF a émis une recommandation sur le cadre de référence, « invitant les sociétés à préciser, dans le rapport du président, si elles se sont appuyées sur ce cadre de référence, complété du guide d'application, pour la rédaction du rapport ». Cette recommandation est applicable aux rapports des présidents sur les procédures de contrôle interne relatif aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

L'application de ces nouvelles obligations réglementaires appelle les questions suivantes :

- Quel est le contenu du cadre de référence, du guide d'application et de la recommandation de l'AMF ?
- Quelles sont les nouveautés et la valeur ajoutée du cadre de référence pour définir les contrôles clés et les bonnes pratiques ?
- Comment mettre en œuvre de façon optimale le cadre de référence ?
- Comment exploiter au mieux le cadre de référence dans vos projets de contrôle interne ?

Arnaud de Saint Ours, Associé responsable de l'Offre Contrôle Interne chez Ernst & Young, apportera des éléments de réponses à ces questions et présentera les premiers retours d'expérience sur les projets de contrôle interne menés par les entreprises.

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 2 octobre 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS**

Conférencier :

**Philippe Danjou**

**Membre du Board IASB**

Thème :

### Actualités IASB

À l'occasion de cette conférence, Philippe DANJOU présentera les derniers développements de l'IASB relatifs aux normes comptables internationales, en particulier :

- la finalisation de la révision de la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises,
- les discussions en cours relatives au projet d'exposé-sondage sur les joint ventures et notamment l'élimination de la comptabilisation selon la méthode proportionnelle,
- les normes révisées récemment publiées relatives à l'information sectorielle (IFRS 8), et la Présentation du compte de résultat (IAS 1) qui impose la présentation d'un état de « comprehensive income »,
- les dernières interprétations de l'IFRIC (relatives aux programmes de fidélisation des clients, aux retraites, etc.).

Il exposera également le plan de travail de l'IASB pour la période 2007-2009 (Fair Value Measurement, Financial Statement Presentation,...), défini dans le cadre de la convergence avec les US GAAP et de l'élaboration de normes communes « Principle-based ». Il évoquera enfin l'actualité en matière de structure et de fonctionnement de l'IASB et de l'IFRIC.

Après avoir passé 10 ans à l'AMF en qualité de Directeur des Affaires comptables, Philippe Danjou est aujourd'hui membre du Board de l'IASB.

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 16 octobre 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS**

Conférencier :

**Denis FRANCOIS**

**Président de CBRE Valuation**

**Jean-François SABLIER**

**Senior Manager, Ricol Lasteyrie & Associés**

Thème :

### **Problématiques comptables liées à l'immobilier**

La hausse continue des valeurs des actifs immobiliers depuis une dizaine d'années a conduit de nombreux groupes à réfléchir aux moyens d'optimiser leur patrimoine d'exploitation ou de placement, notamment par la recherche d'une extériorisation de ces valeurs (réévaluation, filialisation, cession-location, développement de nouveaux projets...).

Ce mouvement a bénéficié de la structuration de la demande des investisseurs en valeurs immobilières (engouement pour les SIIC, développement des fonds immobiliers sponsorisés par les grandes banques d'affaires...) et s'est concrétisé ces dernières années par de multiples opérations de marché. Concomitamment, les nouvelles règles comptables françaises et l'entrée en vigueur des IFRS pour les groupes cotés ont sensiblement modifié l'approche de la comptabilisation des biens immobiliers dans les bilans des entreprises.

La conférence sera l'occasion de présenter un tour d'horizon des problématiques actuelles en matière d'expertise immobilière, de nouvelles règles comptables ainsi que les évolutions en cours. Les aspects suivants seront abordés :

En matière d'expertise immobilière

- liens et différences entre évaluation immobilière, information financière et comptabilité
- difficultés liées à l'harmonisation internationale et à la diversité des détenteurs de biens
- fiabilité des expertises, notamment en fonction des conditions de marché

En matière de questions comptables

- comptabilisation des actifs par composants
- comptabilisation des actifs de placement
- capitalisation des coûts d'emprunt
- ventes immobilières
- contrats de location
- sorties du bilan, avec un accent particulier sur les opérations de sale & lease-back.

## IMA France : Recueil 2007

### Compilation des conférences

Denis FRANCOIS a pris la présidence de CB Richard Ellis Valuation en 2004. Il a présidé plusieurs associations professionnelles, tant au niveau national (AFREXIM, I.F.E.I) qu'européen (TEGOVA).

Jean-François SABLIER a rejoint Ricol, Lasteyrie & Associés en 2005. Il est tout particulièrement en charge des questions relatives aux normes comptables et à la réglementation financière. Il a auparavant passé 7 ans à la Direction des Affaires Comptables de la COB, puis de l'AMF

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 6 novembre 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS**

Conférencière :

**Laurence Rivat**

**Associée Deloitte**

Thème :

### **Les challenges du traitement IFRS des activités abandonnées ou destinées à être cédées**

Entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2005, IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées - est l'une des premières normes approuvées par l'IASB dans le cadre du projet de convergence avec les normes américaines.

Somme toute, cette norme s'avère difficile d'application. En particulier, elle interagit avec plusieurs autres normes sans nécessairement avoir clarifié la priorité des textes. L'IFRIC a d'ailleurs été saisi sur certains sujets, qui ont finalement été transmis à l'IASB pour modification de la norme dans le cadre du projet « Annual Improvements ».

La conférencière propose de partager son expérience pratique d'application d'IFRS 5, notamment via des illustrations, et d'exposer les points méritant une attention particulière, tels que :

- le champ d'application de la norme,
- l'appréciation de la qualification en tant qu'activité abandonnée,
- la cession du contrôle d'une filiale dont un groupe conserve une influence notable,
- la répartition d'une perte entre les éléments d'un groupe destiné à être cédé.

Laurence Rivat, ancienne Research Manager à l'IASB, est responsable de l'un des sept Centres d'Excellence IFRS mondiaux de Deloitte et membre de l'équipe internationale dédiée aux IFRS.

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mercredi 14 novembre 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS**

Conférenciers :

**Marc Auberger**

**Directeur Général CDC Capital Investissement**

**Thierry Dartus**

**Associé Grant Thornton**

Thème :

### **Comment sécuriser l'information financière dans les opérations de LBO ?**

À la suite de la propagation de l'onde de choc du « Subprime » aux Etats-Unis, le marché du LBO en France, qui connaissait un engouement sans précédent depuis 18 mois, semble marquer le pas. En effet, nombre de prêteurs se trouvent dans l'impossibilité de syndiquer les tranches « bullet » auprès des Hedge Funds et autres organismes financiers.

Si la sonnette d'alarme doit être tirée sur le « Large Cap », on peut se demander quel sera l'impact de ces bouleversements sur les LBO du Middle Market, et sur les nouvelles exigences imposées par les prêteurs. Certains fonds pourraient être amenés à renouer avec des durées de détention plus longues et tirer profit du dégonflement des valorisations pour préserver leur TRI.

Dans un contexte où les opérations de LBO sont généralement organisées dans un processus « d'open bid » qui favorise les vendeurs, les conditions d'audit et de garantie peuvent s'avérer parfois limitées pour les acheteurs et la sécurisation de l'information financière devient une donnée essentielle.

Marc Auberger, Directeur Général de CDC Capital Investissement, fera part de son expérience en la matière et de sa vision de l'incidence de ces bouleversements sur l'évolution du marché du LBO à moyen terme.

Thierry Dartus, associé Grant Thornton et Directeur du Département Transaction Services, évoquera les modifications observées ces derniers mois sur les conditions de réalisation des Due Diligence d'acquisition ou en Vendor due Diligence. Il passera en revue les moyens à mettre en œuvre pour sécuriser l'information financière dans les opérations de LBO.

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 4 décembre 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Westin Paris - 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS**

Conférencière :

**Emmanuelle Guyomard**  
**Directeur Grant Thornton**

Thème :

### **Nouveautés IFRS : impact sur l'arrêté des comptes 2007**

L'actualité IFRS a été riche en 2007, tant sur le plan des textes publiés par l'IASB et l'IFRIC qu'au niveau des travaux du CNC et de la CNCC sur l'application de ces textes.

En particulier, l'IASB a publié :

- deux nouvelles normes relatives à la communication financière (IFRS 7, IFRS 8),
- Business Combination II (IFRS 3 et IAS 27 révisées) et le projet Co-entreprises (ED 9)
- la première édition de son projet « Annual improvements ».

Par ailleurs, les thèmes suivants ont donné lieu à des débats ou des interprétations :

- les programmes de fidélité clients (IFRIC 13),
- les cessions partielles de lignes de titres et IFRS 5,
- les avantages au personnel (IFRIC 14 ; DIF, Fillon II) et les stock-options (IFRIC 8, 11 ; PEE, actions gratuites),
- la crise des « subprimes ».

La conférence, qui se situe dans la perspective de la clôture des comptes 2007, a pour objet de présenter ces nouveautés IFRS en distinguant les nouveaux textes applicables et les difficultés d'interprétation.

Emmanuelle Guyomard est Directeur de la doctrine comptable de Grant Thornton. Elle est membre de plusieurs groupes de travail du CNC et de la Commission des Etudes Comptables de la CNCC.

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

**Mardi 18 décembre 2007**

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

**Au Grand Hôtel - 2 rue Scribe - 75009 PARIS**

Conférencière :

**Sophie Baranger**

**Autorité des Marchés Financiers**

Thème :

### **Recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers sur l'information financière 2007**

Chaque année à pareille époque, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) rappelle aux entreprises les points d'attention particuliers pour la prochaine clôture, tant au plan de la surveillance de l'application des règles comptables que de la qualité de l'information financière.

La conférence portera en particulier sur:

- les recommandations de l'AMF vis-à-vis des entreprises en matière d'information financière,
- les développements réglementaires concernant l'information financière (instruction en matière d'information pro forma, position sur les prévisions de bénéfices...),
- les développements européens et internationaux susceptibles d'intéresser directement les entreprises françaises dans le cadre de la clôture annuelle.

Sophie BARANGER est Directrice des Affaires Comptables de l'AMF.

Elle participe étroitement à la collaboration avec les régulateurs de marché européens et internationaux qu'elle représente à l'IFRIC, comité d'interprétation des normes de l'IASB, et à l'ARC, comité européen de la réglementation comptable.

# IMA France : Recueil 2007

## Compilation des conférences



**IMA France, Association Internationale de Gestion Financière  
Section française de l'Institute of Management Accountants**

### **Infolettre IMA France :**

IMA diffuse par courriel une information régulière sur le programme des conférences.

Pour recevoir cette information, communiquez vos coordonnées via le formulaire disponible sur le site, rubrique « Inscription », ou envoyez un mail à [ima@ima-france.com](mailto:ima@ima-france.com).

### **IMA sur votre mobile :**

Consultez la date, le lieux de la prochaine conférence IMA sur votre mobile, Smartphone ou PDAPhone...  
Enregistrez dans les favoris de votre appareil nomade l'adresse spécifique suivante :  
<http://nomade.ima-france.com>

### **Adhésions IMA :**

Adhérer, c'est apporter votre soutien à l'Association et bénéficier d'une tarification préférentielle pour vos inscriptions.

### **IMA Informations pratiques :**

Pour vous inscrire aux conférences, IMA vous propose les moyens suivants :

- ☞ Formulaires en ligne sur le site
- ☞ Télécopie en utilisant le modèle disponible sur le site ou à la fin d'IMA gazette.
- ☞ Par téléphone, le matin.

Votre contact : **Virginie Soler**

**Courriel : [ima@ima-france.com](mailto:ima@ima-france.com)**

- téléphone : 01 56 21 05 60 (le matin)
- télécopie : 01 56 21 08 99

°° Courrier :

IMA France  
100 rue de Courcelles  
75849 PARIS cedex 17